

Zeitschrift:	Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries
Herausgeber:	Schweizerische Aktuarvereinigung
Band:	- (2005)
Heft:	-: 100 Jahre SAV = 100 ans ASA = 100 years SAA : Aktuare in Helvetiens Landen : 8 x 4 Porträts : Jubiläumsheft 2005
Artikel:	Die Bekannten
Autor:	Chuard, P. / Bühlmann, H.
Kapitel:	Émile Marchand (1890-1971)
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-967329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un grand patron au service de l'assurance sur la vie

Emile Marchand (1890–1971)

Enseignant universitaire mais également praticien assumant de hautes fonctions dans la direction d'une entreprise sont deux des importantes activités exercées, certaines pendant près d'un demi-siècle, par un actuaire né en 1890 dans le canton de Neuchâtel et dont toute la carrière s'est déroulée à Zurich. Emile Marchand fut cette personnalité d'exception, respectée, admirée et, parfois aussi, crainte. Il était né à La Chaux-de-Fonds un 13 février. A Neuchâtel il fréquenta le Gymnase puis entreprit à l'Université des études de mathématiques qu'il poursuivit à l'Ecole polytechnique fédérale (EPF) de Zurich. En 1913, à l'âge de vingt-trois ans, il obtint un doctorat en mathématiques avec une thèse «Sur les théorèmes de Sylvester et la règle de Newton dans la théorie des équations algébriques à coefficients réels». La même année la Rentenanstalt (appelée Swiss Life depuis 2004), qui cherchait un actuaire, prit contact avec un professeur de mathématiques de l'EPF, qui recommanda chaudement son assistant, Emile Marchand. Ce fut un changement d'orientation pour le jeune docteur qui avait alors envisagé une profession d'enseignant. A la Rentenanstalt les étapes de sa carrière furent franchies rapidement. En 1920 il fut nommé actuaire en chef. Deux ans plus tard il devint vice-directeur. C'est à ce titre qu'il fut, en 1924, l'un des deux signataires, pour la Rentenanstalt, de la Convention entre la Confédération suisse et les sociétés suisses d'assurances sur la vie, aboutissement d'un difficile problème résultant de la guerre de 1914–1918. En 1936 Emile Marchand fut nommé directeur et, en 1947, directeur général. A ce titre il présida aux fêtes pour le centenaire de la Rentenanstalt, en 1957. Il prit sa retraite en 1958 tout en restant lié à son entreprise comme membre du conseil de surveillance. Il consacra ainsi cinquante-sept ans à la Rentenanstalt, à l'impressionnant développement de laquelle il avait fortement contribué.

Emile Marchand fut chargé, en 1921, à l'EPF de Zurich, d'un enseignement de mathématiques actuarielles pour lequel il reçut neuf ans plus tard le titre de professeur. Ses étudiants apprécieront la qualité de son cours et ses dons de pédagogue. Mais le professeur Emile Marchand ne contribuait pas seulement à la formation universitaire d'actuaire. C'est ainsi qu'il rédigea, en collaboration avec un autre membre de la direction de la Rentenanstalt, un ouvrage de vulgarisation, édité en 1944 et intitulé «Ce que chacun devrait savoir de l'assurance privée sur la vie en Suisse».

Emile Marchand devint membre de l'Association des actuaires suisses (l'actuelle Association suisse des actuaires, depuis 1989) qui allait ultérieurement bénéficier de



Emile Marchand

1890–1971

son dévouement, de ses compétences et de son dynamisme. Élu au comité en 1935, il assuma la tâche de caissier puis, dès 1946, celle de président. Il eut ainsi le plaisir de présider les manifestations organisées pour le cinquantenaire de l'Association, en 1955. Trois ans plus tard il se retira et fut proclamé membre d'honneur.

Pendant de nombreuses années le professeur Marchand fut représentant de la Suisse au Comité permanent des congrès internationaux d'actuaires (actuellement «Association actuarielle internationale») dont il fut vice-président de 1947 à 1960. En outre il était membre correspondant de nombreuses associations étrangères d'actuaires.

Le 6 juillet 1947 par 862 036 oui contre 215 496 non le peuple suisse, à une majorité de 80%, accepta la loi introduisant l'assurance vieillesse et survivants (AVS). La création de cette importante institution sociale était envisagée depuis longtemps, mais sans résultat. En 1944 les travaux préparatoires reprurent. Le professeur Marchand y participa activement, les faisant bénéficier de son expérience et de ses connaissances. L'ouvrage achevé et accepté, il continua à s'en occuper comme membre du conseil d'administration et de la commission technique.

De nombreuses institutions bénéficièrent des compétences et du dévouement d'Emile Marchand. En particulier il fut président pendant de nombreuses années de la Société suisse pour l'enseignement commercial.

Emile Marchand décéda le 21 avril 1971 à Zurich. Le pasteur qui officia lors des obsèques releva les profondes convictions religieuses du défunt.

Ph. Chuard

Bibliographie

- HOMBERGER, H., Ansprache an der Trauerfeier in der Eglise française in Zürich, 1971
- GUIBENTIF, G., Prédication prononcée lors des obsèques dans l'Eglise française à Zurich, 1971
- AMMETER, H., Prof. Dr. Emile Marchand †, Bulletin AAS 1971